

Vade-mecum pour l'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine

Version du 8 juillet 2022

Le présent document se veut être une première source d'informations de base quant aux modalités d'accueil des réfugiés en provenance d'Ukraine. Il sera complété en fonction des questions qui nous reviendront du terrain et des informations qui nous seront transmises par les différents acteurs fédéraux, régionaux et locaux.

Si vous ne trouvez pas réponse à vos questions dans ces pages, vous pouvez :

- Consulter le site internet www.info-ukraine.be/fr
- Contacter, de préférence par mail, le Point de Contact Local de la Ville de Gembloux :
Benoît MALISOUX
Cabinet du Bourgmestre
Coordinateur Planification d'Urgence
081/625.551 - benoit.malisoux@gembloux.be

Titre 1. Informations générales	Page 2
Titre 2. Barrière de la langue et communication	Page 4
Titre 3. Démarches administratives à effectuer	Page 5
Titre 4. Accueillir des réfugiés à son domicile	Page 7
Titre 5. Aides sociales	Page 10
Titre 6. Assurances diverses	Page 11
Titre 7. Situation bancaire	Page 12
Titre 8. La situation des enfants	Page 13
Titre 9. La situation des animaux	Page 14
Titre 9. Mobilité, permis de conduire et usage d'un véhicule	Page 15
Titre 10. Marché du travail et emploi	Page 17
Titre 11. Contacts utiles	Page 18
Annexes :	
Convention d'occupation à titre précaire	
Démarches administratives pas à pas	
Aides diverses	
L'aide sociale – Version française	
L'aide sociale – Version ukrainienne	
Pictogrammes d'aide à la communication	
Temps de rencontre entre réfugiés	

Titre 1. Informations générales

Depuis le début de la crise, ce sont près de 150 réfugiés qui sont arrivés à Gembloux dont une centaine sont encore hébergés au sein d'une trentaine de familles gembloutoises.

La vidéo accessible à l'aide du lien suivant <https://youtu.be/SLD9biGNX0w> présente de manière générale le parcours administratif d'accueil des réfugiés et comment envisager d'organiser l'accueil de ceux-ci au sein du domicile.

Combien d'Ukrainiens viendront en Belgique ?

Tout dépendra de l'évolution du conflit en Ukraine. A ce stade, il est estimé par l'O.N.U. que plus de 5 millions d'Ukrainiens ont quitté leur pays dont près de 45.000 sont arrivés en Belgique.

Pendant combien de temps les Ukrainiens resteront-ils ?

Personne ne peut le dire et cela dépendra de la durée du conflit et de ses conséquences. Il faut toutefois s'attendre à ce que les réfugiés restent de nombreux mois en Belgique.

Quel est le statut des Ukrainiens arrivant en Belgique ?

En temps normal, les Ukrainiens peuvent voyager sans visa. A leur arrivée en Belgique, ils peuvent faire une déclaration d'arrivée à la commune s'ils ont un passeport biométrique. Ils restent toutefois à ce moment-là sans accès à l'assurance maladie ou à l'aide sociale.

Face au conflit en Ukraine, une Protection Temporaire est accordée aux réfugiés en provenance de ce pays. Cette Protection Temporaire délivrée à Bruxelles par Fedasil permet aux Ukrainiens d'obtenir auprès de leur administration communale de résidence un titre de séjour Carte A d'un an prolongeable. Les personnes ayant ce statut ont alors accès à tous les droits d'un étranger en séjour légal : admission sur le marché du travail, accès aux services sociaux, etc... Les enfants peuvent également être scolarisés.

La priorité pour les réfugiés qui arrivent sur le territoire est donc de se présenter à Bruxelles pour obtenir le document de Protection Temporaire.

Comment les réfugiés seront-ils orientés vers une commune d'hébergement ?

Fedasil les orientera vers une commune en fonction des places disponibles renseignées. En théorie, lorsqu'une proposition d'hébergement est concordante avec les besoins des réfugiés, l'administration communale en est informée afin d'organiser la prise en charge des réfugiés par les hébergeurs.

Certains réfugiés arrivent en Belgique en ayant déjà une solution d'hébergement. Fedasil se contente alors de leur délivrer la Protection Temporaire.

Comment les réfugiés rejoignent-ils leur lieu d'hébergement ?

De manière générale, des cars sont utilisés afin de permettre le déplacement par groupe. Certains disposent toutefois de leur propre véhicule et se déplacent avec celui-ci. De manière plus exceptionnelle, il peut arriver que les réfugiés voyagent depuis Bruxelles en taxi ou en train.

A Gembloux, lorsqu'ils arrivent en car, ils sont orientés vers un point d'accueil centralisé (le Centre Sportif de l'Orneau) où ils pourront être pris en charge par leurs hébergeurs.

Les réfugiés sont-ils vaccinés contre la COVID 19 ?

Le taux de vaccination en Ukraine est particulièrement faible. Aussi, les Ukrainiens qui arrivent en Belgique ont accès à la vaccination contre la COVID (ainsi qu'aux autres vaccinations de base et à leur(s) rappel(s)).

Une fois leur enregistrement effectué, ils peuvent prendre contact avec un médecin généraliste ou l'A.V.I.Q. (Numéro d'information unique : 071/31.34.93) pour avoir accès la vaccination.

Titre 2. Barrière de la langue et communication

Quelles langues parle un Ukrainien ?

Les personnes originaires d'Ukraine parlent ukrainien et souvent le russe. Les Ukrainiens les plus jeunes ont parfois une connaissance basique de l'anglais.

Quels outils peuvent aider à communiquer ?

Les outils de traduction en ligne, notamment les deux présentés ci-dessous, peuvent s'avérer efficaces :

- <https://www.microsoft.com/en-us/translator/apps/>
- <https://www.bing.com/translator>

Une application ludique basée sur l'échange d'informations par le biais d'illustrations vous est proposée via le lien suivant : <https://uk-fr.glideapp.io/>

Un livret du même genre édité par l'association Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap (AESH) est également proposé en annexe.

Par quel biais un Ukrainien peut-il apprendre le français ?

Le Groupe Alpha Gembloux met en place des groupes d'apprentissage du français à destination des réfugiés. Informations complémentaires et inscriptions via le 0470/94.28.96 ou aux coordonnées du Groupe Alpha Gembloux reprises en fin de document.

Une application gratuite en ligne permet également d'apprendre le français :

https://www.skilleos.com/cours/apprendre-francais-fle-en-ligne-en-ukrainien?utm_source=Facebook&utm_medium=post&utm_campaign=ukraine&utm_content=gratuit

Titre 3. Démarches administratives à effectuer

Le Setis wallon a communiqué une brève explication des démarches administratives et services utiles aux ressortissants ukrainiens arrivés sur le territoire belge, en ukrainien et en russe : <https://setisw.com/infos-ukr/>

Que doivent faire les réfugiés qui arrivent en Belgique et qui ne disposent pas de lieu d'accueil ?

Munis de leurs papiers d'identité, ils doivent se présenter en personne auprès de Fedasil afin d'obtenir la Protection Temporaire. Il est recommandé de prendre un rendez-vous en vue de cet enregistrement via le site <https://register-ukraine.be/fr>

Fedasil les orientera vers un lieu d'hébergement en recourant aux propositions citoyennes d'hébergement.

Lorsqu'ils sont en possession de la Protection Temporaire, ils peuvent se présenter auprès du Service Etranger de l'administration communale afin de solliciter un titre de séjour Carte A précédé de la délivrance du document « Annexe 15 ».

Que doivent faire les réfugiés qui arrivent en Belgique et qui disposent déjà d'un lieu d'accueil ?

Dès que possible, munis de leurs papiers d'identité, ils doivent se présenter en personne auprès de Fedasil afin d'obtenir la Protection Temporaire. Il est recommandé de prendre un rendez-vous en vue de cet enregistrement via le site <https://register-ukraine.be/fr>

Lorsqu'ils sont en possession de la Protection Temporaire, ils peuvent se présenter auprès du Service Etranger de l'administration communale afin de solliciter un titre de séjour Carte A précédé de la délivrance du document « Annexe 15 ».

Quelle est la procédure à suivre par les réfugiés pour obtenir leurs papiers ?

Un document de synthèse en français, ukrainien et russe est disponible dans les annexes.

Etape 1 : Obtention de la protection temporaire auprès de Fedasil.

Etape 2 : Enregistrement auprès de l'administration communale et obtention du document « Annexe 15 ».

Etape 3 : Enregistrement auprès du C.P.A.S. à l'aide du document « Annexe 15 ».

Etape 4 : Contrôle de domicile par la Police.

Etape 5 : Convocation à l'administration communale pour finaliser le dossier et obtenir les papiers.

A quoi sert le document « Annexe 15 » délivrée par l'administration communale ?

Le document « Annexe 15 » permet au réfugié de bénéficier de certains droits, dont l'accès au marché du travail, sans devoir attendre l'enquête de résidence qui est initiée dans le cadre de l'octroi de son titre de séjour « Carte A ».

Que doivent faire les réfugiés une fois obtenu le document « Annexe 15 » ou leur titre de séjour Carte A ?

Les Ukrainiens disposant d'un document « Annexe 15 » ou d'un titre de séjour Carte A peuvent se présenter auprès du CPAS afin d'obtenir un accompagnement social, solliciter un revenu d'intégration, s'inscrire à l'assurance maladie obligatoire,...

Il est important de savoir que la procédure d'obtention de la Carte A peut durer entre 8 et 10 semaines d'où la délivrance du document « Annexe 15 » couvrant cette période transitoire et ouvrant déjà une série de droits.

De quoi doivent disposer les réfugiés lorsqu'ils se présentent à l'administration communale ?

Les réfugiés doivent se présenter à la commune munis de tous leurs papiers d'identité ou des documents utiles à leur enregistrement (passeport, acte de naissance, composition de famille,...). Ils doivent également disposer de photos d'identité récentes et conformes.

Si les réfugiés ne disposent pas de photos, il faudra en faire réaliser chez un photographe ou dans une machine automatique. Une réflexion est en cours quant aux modalités de paiement de celles-ci.

Un réfugié est-il domicilié à l'adresse de son hébergeur ?

Oui mais sans être intégré à la composition de famille de l'hébergeur. Cette opération est donc sans impact administratif ou fiscal pour l'hébergeur.

Titre 4. Accueillir des réfugiés à son domicile

Quels sont les critères pour pouvoir accueillir des Ukrainiens ?

Il n'existe aucun critère ou exigence spécifique. Le logement proposé doit non seulement être sûr mais aussi de bonne qualité et offrir un certain confort. Les personnes doivent pouvoir être accueillies correctement, en toute sécurité et sans faire l'objet d'abus au sein des foyers proposés.

L'hébergeur doit consentir à ce que le casier judiciaire de chaque membre majeur du ménage puisse être consulté par son administration communale avant l'attribution de réfugiés.

Comment l'hébergeur est-t-il mis en contact avec les réfugiés ukrainiens ?

Les propositions d'hébergement sont enregistrées sur une plate-forme fédérale utilisée par Fedasil. Lorsqu'une correspondance est trouvée entre une demande et une offre, l'administration communale en est informée. Elle prend alors contact avec l'hébergeur retenu afin de mettre en place l'accueil.

Quand l'hébergeur est-t-il mis en contact avec les réfugiés ukrainiens ?

En cas de correspondance, l'information est au mieux communiquée à l'administration communale en fin de matinée, au pire en début d'après-midi, pour une prise en charge le même jour en soirée.

L'hébergeur est donc sollicité le jour-même de l'arrivée de réfugiés à son domicile.

Pendant combien de temps les réfugiés resteront chez leurs hébergeurs ?

Les réfugiés souhaitent en grande majorité retourner au plus vite en Ukraine. L'objectif actuel est de répondre à l'urgence puis, en fonction des besoins, d'accorder aux réfugiés un lieu de séjour durable en leur permettant idéalement d'accéder au marché régulier du logement.

L'accueil à domicile pourrait toutefois être de plusieurs semaines à plusieurs mois.

L'hébergeur peut-il demander un loyer ou une contribution aux frais du ménage ?

Si un hébergement entier est mis à disposition de réfugiés, un contrat de location peut être passé entre hébergeur et hébergés.

Si l'accueil se fait à domicile, une convention à titre précaire peut être conclue entre hébergeur et hébergés afin de déterminer les modalités pratiques de l'hébergement : durée, organisation interne au logement et éventuelle participation financière.

Que faire si le « courant ne passe pas » avec les personnes hébergées ?

Il est possible que des difficultés surviennent au cours de la période d'accueil et qu'un départ anticipé doive être envisagé. Cela est bien sûr toujours possible. Dans ce cas, l'hébergeur ou l'hébergé doit contacter l'administration communale afin de convenir du transfert vers un autre lieu d'hébergement.

Qu'en est-il de l'inscription des réfugiés au domicile ?

Le ou les réfugiés seront inscrits à l'adresse de l'hébergeur. Toutefois, ils apparaîtront sous un autre statut et ne seront donc pas repris dans la composition de famille de l'hébergeur. Cette inscription est donc sans impact pour la situation familiale et les allocations éventuelles de l'hébergeur.

La Police effectue-t-elle une enquête ou une inspection dans le cadre de l'accueil de réfugiés à domicile ?

Tout comme cela se fait lors d'un changement de domicile, l'agent de quartier doit procéder au contrôle de la domiciliation, c'est-à-dire constater que les personnes sont bien présentes à l'adresse mentionnée. Cette opération est sans incidence pour les hébergeurs.

Y a-t-il une vérification du casier judiciaire des hébergeurs ?

Pour garantir la sécurité des personnes accueillies et prévenir les abus (exploitation ou traite des êtres humains), la Ministre de l'Intérieur a émis une circulaire demandant aux Villes et Communes de procéder à la vérification des casiers judiciaires de toute personne majeure domiciliée dans le lieu d'hébergement. Cette vérification doit faire l'objet d'un accord préalable de chacune de ces personnes.

L'accueil de réfugiés a-t-il un impact sur les assurances habitation et familiale ?

Toutes les garanties restent d'application. En effet, les Ukrainiens qui sont accueillis sont mis sur un pied d'égalité avec les autres assurés. Les réfugiés sont automatiquement coassurés pour leur responsabilité envers les tiers.

Les réfugiés peuvent-ils s'impliquer dans les tâches ménagères et l'entretien de la maison ?

La règle du bien-vivre ensemble doit s'appliquer et chacun peut contribuer comme il se doit à l'entretien des espaces de vies.

Fairwork Belgium propose les petits visuels ci-dessous en la matière :

#StandWithUkraine



Il y a de grandes chances que ton invité ukrainien, **par gratitude**, souhaite contribuer aux tâches ménagères.

Bien qu'en principe aider aux tâches quotidiennes soit possible, il est souvent **difficile de définir la frontière** avec un réel travail domestique.

Si tu as besoin de davantage d'aide pour les tâches quotidiennes, **opte pour la solution la plus appropriée**. Ne laisse pas ton invité assumer tout ce travail.



#StandWithUkraine



L'aide apportée par ton invité **ne peut être une alternative** aux services d'une agence de **titres-services**. Si tu utilises ce service, continue à le faire.

La garde des enfants par ton invité n'est aussi possible que dans une mesure très limitée. **Il ne peut s'agir d'une alternative à un service de garde d'enfants** ou aux activités extra-scolaires.



#StandWithUkraine



Si malgré tout ton invité accomplit **tout le travail ménager** alors il/elle est un **travailleur domestique**. Cela veut dire que l'ensemble des dispositions du **droit du travail** doit être respecté (salaire minimum, jours de congé, etc.).

Inscris ton travailleur auprès de la sécurité sociale. **De cette manière, tu te protèges aussi**.

En cas **d'accident de travail**, tu devras assumer tous les frais, à moins d'avoir inscrit ton travailleur comme travailleur domestique et d'avoir souscrit une **assurance accident de travail**.



#StandWithUkraine



Mettre les choses au clair assure une bonne relation avec ton invité et, de cette manière, **tu évites les problèmes**.

Tu as des questions sur la déclaration d'occupation de ton invité venant d'Ukraine ? Prends contact avec la **Sécurité Sociale**.

www.SocialSecurity.be



Titre 5. Aides sociales

Un document synthétique relatif à l'aide sociale se trouve en fin de document dans une version française et une version ukrainienne.

A quoi sert l' « Annexe 15 » délivrée par l'administration communale ?

Le document « Annexe 15 » permet au réfugié de bénéficier de certains droits, dont l'accès au marché du travail, sans devoir attendre l'enquête de résidence qui est initiée dans le cadre de l'octroi de son titre de séjour « Carte A ».

Que doivent faire les réfugiés une fois obtenu le document « Annexe 15 » ou leur titre de séjour Carte A ?

Les Ukrainiens disposant d'un document « Annexe 15 » ou d'un titre de séjour Carte A peuvent se présenter auprès du CPAS afin d'obtenir un accompagnement social, solliciter un revenu d'intégration, s'inscrire à l'assurance maladie obligatoire,... La Carte A leur permet également de postuler pour un emploi.

Il est important de savoir que la procédure d'obtention de la Carte A peut durer entre 8 et 10 semaines, d'où la délivrance du document « Annexe 15 » couvrant cette période transitoire.

Les réfugiés ont-ils droit aux allocations familiales ?

OUI. Les caisses d'allocations familiales ont reçu les indications nécessaires pour l'ouverture du droit aux allocations familiales en faveur des réfugiés. Une composition de famille sera nécessaire pour le dossier.

Les cinq caisses d'allocations familiales peuvent être contactées via les liens suivants :

- <https://www.famiwal.be/portail>
- <https://www.parentia.be/fr-WA>
- <https://www.camille.be/>
- <https://www.kidslife.be/fr/allocations-familiales/wallonie>
- <https://www.infino.be/fr>

Cette démarche est sans impact pour les allocations familiales des hébergeurs.

Existe-t-il un endroit où les réfugiés peuvent se retrouver pour tisser du lien social ?

Le Centre Culturel Atrium 57 et les partenaires sociaux de la Ville de Gembloux proposent différents temps de rencontre. Ceux-ci sont présentés dans les documents en annexe.

Titre 6. Assurances diverses

Les réfugiés ont-ils accès aux soins de santé et à un accompagnement psychologique ?

Les réfugiés ont droit à la mutuelle dès l'obtention d'un titre de séjour (Carte A). Dans l'attente de l'obtention de ce titre de séjour, l'aide médicale urgente est directement octroyée aux réfugiés par le C.P.A.S. pour autant qu'ils disposent du statut de protection temporaire.

Une fois le titre de séjour (Carte A) obtenu, les réfugiés doivent s'inscrire au régime d'assurance maladie obligatoire. Cette inscription leur donnera alors droit aux soins de santé. Cet accès aux soins de santé permet notamment d'obtenir l'accompagnement psychologique éventuellement nécessaire suite au traumatisme de la guerre et de l'exode.

L'accueil de réfugiés a-t-il un impact sur l'assurance habitation de l'hébergeur ?

Non. Toutes les garanties restent d'application et les réfugiés qui sont accueillis sont mis sur un pied d'égalité avec les assurés.

L'assurance familiale de l'hébergeur couvre-t-elle les réfugiés ?

Oui. Les réfugiés sont automatiquement coassurés pour leur responsabilité envers les tiers.

Les réfugiés sont-ils assurés pour leur responsabilité envers la famille d'accueil ?

Lorsque des réfugiés sont accueillis au sein d'une famille, l'assurance de cette dernière les couvre pour leur responsabilité envers la famille d'accueil.

Un réfugié qui conduit la voiture de son hébergeur est-il assuré ?

Pour autant qu'il soit en ordre de permis de conduire, qu'il soit en tort ou non, le réfugié bénéficie des avantages de l'assurance de son hébergeur.

Il est recommandé aux hébergeurs de vérifier avec leur assureur quelles sont les conditions spécifiques de leur contrat (protection du conducteur, dégâts matériels, etc.).

L'éventuelle assurance hospitalisation de l'hébergeur s'applique-t-elle aux réfugiés hébergés ?

Non. L'assurance hospitalisation s'applique uniquement aux personnes renseignées dans le contrat.

Titre 7. Situation bancaire

Les réfugiés ont-ils accès au réseau bancaire ?

Les banques sont tenues d'octroyer aux réfugiés un service bancaire de base qui permet d'effectuer les opérations bancaires primaires : dépôt, retrait, paiement,....

Pour ce faire, le réfugié doit introduire une demande auprès d'un organisme bancaire en joignant le document « Annexe 15 » délivré par l'administration communale ou l'attestation de protection temporaire délivrée par Fedasil.

Titre 8. La situation des enfants

Les enfants peuvent-ils aller à l'école ?

Oui, les enfants peuvent être inscrits à l'école dès que la famille est enregistrée auprès de l'administration communale.

Comment procéder à l'inscription scolaire d'un enfant réfugié ?

Pour procéder à l'inscription scolaire, un parent peut se présenter spontanément dans l'une des écoles de Gembloux, tous réseaux confondus.

Si l'obtention du titre de séjour Carte A tarde, l'enfant peut être préinscrit à l'école et déjà fréquenter l'établissement scolaire choisi pour autant que les hébergeurs fournissent une déclaration sur l'honneur attestant de l'hébergement.

Les parents et bébés réfugiés peuvent-ils se présenter à une permanence ONE ?

Oui, celles-ci sont ouvertes gratuitement et des visites sur le lieu de vie peuvent également être envisagées.

Un bébé réfugié peut-il être inscrit dans un milieu d'accueil ?

Oui, les inscriptions en crèches peuvent se faire sur présentation du document Annexe 15 ou du titre de séjour Carte A.

Les places en milieu d'accueil restent toutefois une denrée rare. L'O.N.E. mène actuellement une réflexion à ce sujet.

Titre 9. La situation des animaux

Le réfugié qui arrive avec un animal doit-il se rendre chez le vétérinaire avec celui-ci ?

Si le réfugié arrive avec un animal de compagnie, il dispose de six mois pour se présenter chez un vétérinaire afin de le faire vacciner contre la rage et l'identifier à l'aide d'une puce électronique.

La stérilisation des chats en provenance d'Ukraine est-elle obligatoire ?

La stérilisation n'est pas obligatoire pour autant que l'animal reste à l'intérieur. Tout chat ayant accès à l'extérieur doit être stérilisé par un vétérinaire.

Le réfugié doit-il prendre d'autres mesures pour son animal ?

Il est conseillé que l'animal du réfugié porte un collier avec un numéro de téléphone ou une adresse de résidence.

Durant les 4 premiers mois de présence en Belgique, il est également recommandé de limiter les contacts entre l'animal du réfugié et les personnes et autres animaux.

Titre 10. Mobilité, permis de conduire et usage d'un véhicule

Le permis de conduire ukrainien est-il valable en Belgique ?

Pour autant qu'il dispose d'un permis encore valable en Ukraine, un réfugié peut conduire en Belgique avec son permis de conduire ukrainien pendant 185 jours. Au cours de cette période, il doit entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'administration communale afin d'obtenir un permis de conduire belge.

La voiture de l'hébergeur peut-elle être conduite par le réfugié hébergé ? Qu'en est-il en cas d'accident ?

Oui pour autant que le réfugié soit titulaire d'un permis de conduire international en cours de validité.

Un réfugié qui conduit la voiture de son hébergeur est-il assuré ?

Pour autant qu'il soit en ordre de permis de conduire, qu'il soit en tort ou non, le réfugié bénéficie des avantages de l'assurance de son hébergeur.

Il est recommandé aux hébergeurs de vérifier avec leur assureur quelles sont les conditions spécifiques de leur contrat (protection du conducteur, dégâts matériels, etc.).

Existe-t-il des facilités pour l'usage des transports en commun ?

Le TEC propose des tarifs privilégiés aux réfugiés afin de leur permettre de se déplacer. Pour cela, ils doivent se rendre dans un point de contact du TEC.

Existe-t-il des aides au transport sur le territoire ?

Plusieurs offres de transport sont disponibles à Gembloux et présentées ci-dessous :



Un transport social ou médical à Gembloux ?

0474.36.64.21 / transport.social@cpas-gembloux.be



Pour quoi peut-on faire appel au transport social ?
se rendre aux rendez-vous médicaux,
accomplir des démarches administratives,
ou faire des courses ménagères.
Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Le coût du déplacement est de 0,3751€/km,
auxquels sont ajoutés :
soit 5€/heure dans l'entité gemblouoise,
soit 7€/heure hors entité gemblouoise.

081.61.49.64 ou 0477.62.02.46 / mcr.gembloux@croix-rouge.be



Transports vers les milieux médicaux uniquement
Transport sanitaire léger (VSL) :
Service de transport "assis", accessible à tous
Transport de personne à mobilité réduite (TPMR)
Réduction possible sur base de la récurrence, le BIM
et en fonction de l'aspect social.

081.62.50.98 / mobitwin.gembloux@mpact.be



Quels types de déplacements ?
- Tous les motifs de déplacement sont bons
(courses, loisirs, spectacles,...)
(excepté pour les rendez-vous médicaux)
Transport possible en soirée et pendant le week-end.
Combien ça coûte ?
- un abonnement annuel de 12 euros.
(réduit de 1/2 pour le dernier semestre)
- un défraiement kilométrique (0,36 €/km)

081.21.21.01



Transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)
Au profit de personnes porteuses de handicap
Permet de se déplacer quand des problèmes de mobilité
rendent difficile, même temporairement,
l'utilisation des lignes de bus classiques
Offre de transport valable pour des déplacements médicaux,
professionnels, de loisirs, etc.
Tarification : alignée sur les prix des tickets de bus du TEC

Besoin d'autres informations ou de conseils ?

La Centrale de Mobilité se tient à votre disposition au **0800.822 90** pour vous fournir des informations sur les solutions de mobilité et trouver avec vous la formule la mieux adaptée

Titre 11. Marché du travail et emploi

Un réfugié peut-il travailler légalement pour gagner sa vie ?

Pour autant qu'il dispose d'un titre de séjour Carte A ou d'un document « Annexe 15 » dans l'attente de celui-ci, un réfugié peut postuler valablement à tout emploi vacant.

Un réfugié peut-il s'inscrire comme demandeur d'emploi ?

Les réfugiés peuvent s'inscrire comme demandeurs d'emploi libre à durée indéterminée via le FOREM. Ils pourront également être accompagnés dans leur recherche d'emploi ou pour suivre une formation.

Pour ce faire, ils peuvent se présenter auprès des Maisons de l'Emploi ou des permanences du FOREM.

Informations complémentaires via : <https://www.leforem.be/citoyens/ukraine.html>

Un réfugié perd-t'il ses allocations d'insertion en travaillant ?

Comme pour tout citoyen belge, si les revenus du travail sont inférieurs au montant perçu auprès du C.P.A.S., la différence continuera à être liquidée par le C.P.A.S. en faveur du réfugié. A l'inverse, si les revenus du travail sont supérieurs, les allocations du C.P.A.S. ne seront plus octroyées.

Titre 12. Contacts utiles

Ville de Gembloux – Point de Contact Local de la Ville de Gembloux :

Benoît MALISOUX
Cabinet du Bourgmestre
Coordinateur Planification d'Urgence
Contact : 081/625.551 - benoit.malisoux@gembloux.be

Ville de Gembloux – Service des étrangers

Hôtel de Ville – Parc d'Epinal - 5030 Gembloux
Madame Laurence SOREE et Monsieur Radouan LAIDI
Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h. Egalement le mercredi de 13h45 à 16h.
Contact : 081/626.389 - laurence.soree@gembloux.be

C.P.A.S. de Gembloux

Rue Chapelle Marion, 1 - 5030 Gembloux
Responsable Ukraine : thibault.wieber@cpas-gembloux.be
Service social : 081/627.200 - service.social@cpas-gembloux.be
Service Logement : geraldine.duterme@cpas-gembloux.be

Agence Immobilière Sociale (Logement)

Rue d'Eghezée, 14 - 5060 Auvelais
Contact : 071/74.33.74 – 0496/55.44.54 - asbl.ais.glgf@gmail.com

Agence Locale pour l'Emploi (Emploi)

Rue Albert, 1 - 5030 Gembloux
Le lundi de 8h à 12h et de 13h à 16h
Du mardi au jeudi de 8h à 12h
Contact : 081/60.12.84 - alegembloux@proximus.be

CEDEG (Emploi)

Rue Albert, 1 - 5030 Gembloux
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Contact : 081/61.33.74

Groupe Alpha Gembloux (Apprendre le français)

Chaussée de Charleroi, 65 / 1 - 5030 Gembloux

Contact : 0496/25.71.95 (en français) - 0470/94.28.96 (en russe) alphagembloux@gmail.com
www.alpha-gembloux.be

La Cité des Couteliers (Logement)

Rue Albert, 18 - 5030 Gembloux

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le vendredi de 8h00 à 12h00

Contact : 081/61.27.45

Le Fouillis Saint-François (Aide vestimentaire)

Rue Adolphe Damseaux, 1 - 5030 Gembloux

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Contact : 081/60.03.24 - rolande@voo.be

Maison Croix Rouge Gembloux (Aides alimentaire et vestimentaire)

Rue de la Vôte, 1 B - 5030 Gembloux

Du lundi au vendredi de 9h à 18h00

Contact : 081/61.49.64 - mcr.gembloux@croix-rouge.be

Maison de l'Emploi (Emploi)

Avenue de la Faculté d'Agronomie, 69 - 5030 Gembloux

Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h.

Contact : 081/62.05.10 - maisondelemploi.gembloux@forem.be

Office National de l'Enfance (Enfance)

Rue Gustave Docq, 30 - 5030 Gembloux

Madame Amandine GAROT

Consultation sur rendez-vous

Contact : 0499/57.25.80

PSYNAM (Aide psychologique)

Contact : 0492/14.94.53 - info@psynam.be

Service de Santé Mentale (Aide psychologique)

Chaussée de Tirlemont, 14 A - 5030 Gembloux

Contact : 081/77.67.93 - ssm.gembloux@province.namur.be

Service Entraide Migrants (Aide sociale et accompagnement)

Rue du Huit Mai, 15 - 5030 Gembloux

Madame Valérie BAUVIR – Assistante sociale

Contact : 0495/38.99.73 - accompagnement@semigrants.be

Modèle de convention d'occupation précaire

Il est convenu ce qui suit

Entre d'une part M./Mme.

.....

ci-après dénommé « l'hébergeur » et domicilié

.....

.....

et d'autre part M./Mme.

.....

ci-après dénommé « l'hébergé ».

Article 1 – Motif de la convention.

La présente convention temporaire intervient suite à la guerre en Ukraine. L'hébergé ayant dû fuir son pays, il doit trouver en urgence une solution temporaire pour s'héberger.

La présente convention s'inscrit dans les valeurs de solidarité, de responsabilité, d'ouverture d'esprit et de respect.

Article 2 – Objet de la convention.

L'hébergeur accueille l'hébergé ainsi que les éventuelles membres de sa famille au sein de son domicile situé

.....

Les hébergés sont au nombre de personnes, dont adultes et enfants.

Les parties reconnaissent expressément que la loi sur les baux commerciaux, la loi sur le bail de résidence principale et la loi sur le bail à ferme ne sont pas applicables à la présente convention.

Article 3 – Prix et charges.

Jusqu'à la perception d'un revenu, l'hébergé occupe les lieux à titre gratuit.

A partir de la perception effective de revenus par l'hébergé (versement sur son compte bancaire), ce dernier s'engage à payer en contrepartie de cette occupation, une indemnité mensuelle d'un montant de €, payable anticipativement par virement bancaire sur le compte de l'hébergeur BE

L'indemnité perçue couvre forfaitairement les frais et charges suivants : la consommation d'eau, de chauffage, d'électricité, et autres, y compris tous les impôts mis ou à mettre sur les lieux occupés.

En ce qui concerne les frais liés à l'alimentation et aux produits d'hygiène personnel (savon, dentifrice,...), il est convenu entre les parties ^(biffer et compléter) :

- que l'hébergé se charge lui-même de ses achats et qu'un espace lui est laissé pour le stockage de ceux-ci.
- qu'une participation financière mensuelle de € est due par l'hébergé à l'hébergeur et que ce dernier se charge de fournir tout ce qui est nécessaire à l'hébergé.

Article 4 – Durée de la convention.

L'occupation prend cours le

Elle prendra fin dès que le motif pour lequel elle a été conclue est réalisé ou par résiliation à la demande d'une des deux parties.

Article 5 – Usage des lieux.

L'hébergé s'engage à occuper le bien en personne prudente et raisonnable.

L'hébergeur et l'hébergé s'entendent entre eux afin d'organiser et de faciliter la cohabitation.

Fait en double exemplaire à, le,
chacune des parties conservant le sien.

L'hébergeur

L'hébergé

DEMARCHES PAS A PAS POUR LES REFUGIES UKRAINIENS

Version française	Українська версія	Русская версия
<p>1 : Attestation de Protection temporaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Afin d'obtenir le statut de Protection temporaire, dès votre arrivée en Belgique, présentez-vous au centre d'enregistrement FEDASIL situé au Palais 8 de Brussel Expo au Heysel. Rendez-vous possible à l'aide du lien suivant : https://register-ukraine.be/fr Remarque : Les personnes sont transportées de manière centralisée depuis la gare du Midi par des bus de service accompagnés de bénévoles et de policiers (pour votre sécurité) Présentez-vous muni de l'ensemble des papiers dont vous disposez (carte d'identité, permis de conduire, passeport, acte de mariage, composition de famille,...). 	<p>1: Тимчасовий сертифікат захисту</p> <ul style="list-style-type: none"> Для того, щоб отримати статус тимчасового захистку треба зразу приїхати до столиці Бельгії-Брюссель в реєстраційний центр FEDASIL розташованого за адресою Palais 8 de Brussel Expo в Гейзелі. Можливо записатись за здалигить та не чикати у черзі а прийти за зазначеним часом : https://register-ukraine.be/fr Примітка: Централізовано людей відвозять з вокзалу Міді на службових автобусах у супроводі волонтерів та поліції (для вашої безпеки) При собі потрібно мати особисті документи і всі папери які вам видані на перетинах кордонів - європейського союзу та шангенської зони. (паспорт, водійські права, загран паспорт, свідоцтво про шлюб, свідоцтво про склад сім'ї,...). 	<p>1: Сертификат про временную защиту</p> <ul style="list-style-type: none"> Чтобы получить статус временной защиты, перейдите в регистрационный центр FEDASIL, сразу после вашего приезда в Бельгию, расположенный по адресу Palais 8 de Brussel Expo в Гейзеле. Можно записаться заранее и не ждать в очереди, а прийти в указанное время: https://register-ukraine.be/fr Примечание: Централизованно людей отвозят с вокзала Миди на служебных автобусах в сопровождении волонтеров и полиции (для вашей безопасности) Принесите все документы, которые у вас есть (паспорт, водительские права, свидетельство о браке, свидетельство о составе семьи,...).

<ul style="list-style-type: none"> • L'attestation de Protection temporaire vous sera remise avec la date du jour. • Dès réception de l'attestation de Protection temporaire, présentez-vous auprès de l'Administration communale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Сертифікат тимчасового захисту буде надано вам за датою вашої реєстрації в центрі FEDASIL. • Після отримання довідки про тимчасовий захист зверніться до міської адміністрації. 	<ul style="list-style-type: none"> • Сертификат временной защиты будет выдан вам с датой вашей регистрации в Центре FEDASIL. • После получения сертификата о временной защите обратитесь в местную администрацию.
Version française	Українська версія	Русская версия
<p><u>2 : Inscription communale et document Annexe 15</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentez-vous à l'Administration communale de Gembloux. Service des Etrangers – Mme L. SOREE et M. R. LAIDI Parc d'Epinal - 5030 Gembloux 081/626.389 - laurence.soree@gembloux.be Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 Le mercredi de 13h45 à 16h00 • Présentez-vous muni : <ul style="list-style-type: none"> ○ de votre document de Protection temporaire ○ de l'ensemble des papiers dont vous disposez (carte d'identité, permis de conduire, passeport, acte de mariage, composition de famille,...) 	<p><u>2: Комунальна реєстрація та документ додатку 15</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Зверніться до міської адміністрації Жомблу. Служба іноземців – пані Л. СОПІ та Р. ЛЕЙДІ Парк д'Епінал - 5030 Gembloux 081/626.389 - laurence.soree@gembloux.be З понеділка по четвер з 8:30 до 12:00 Середа з 13:45 до 16:00 • Візьміть з собою: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ про тимчасовий захист ○ всі документи, які у вас є (документ про перетин кордону, паспорт, водійські права, загран паспорт, свідоцтво про шлюб, свідоцтво про склад сім'ї,...). ○ паспортні фотографії відповідно до вимог законодавства для кожного члена 	<p><u>2: Коммунальный регистрационный и регистрационный документ 15</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Свяжитесь с администрацией города Жомблу. Дипломатическая служба – г-жа Л. СОПИ и Р. ЛЕЙДИ Парк д'Эпиналь - 5030 Жомблу. 081/626.389 - laurence.soree@gembloux.be С понедельника по четверг с 8:30 до 12:00 Среда с 13:45 до 16:00 • Возьмите с собой: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ о временной защите ○ все документы, которые у вас есть (паспорт, водительские права, свидетельство о браке, свидетельство о составе семьи,...). ○ паспортные фотографии в соответствии с требованиями

<ul style="list-style-type: none"> ○ de photos d'identité conformes au prescrit légal pour chaque membre de la famille ● Le document Annexe 15 vous sera remis. Ce document vous ouvre la porte vers un droit de séjour en Belgique. Avec ce document, présentez-vous auprès du C.P.A.S. ● A ce moment commence un délai de 8 à 10 semaines avant d'obtenir la « Carte A » vous accordant un droit de séjour sur le territoire belge. 	<p>сім'ї (можливо зробити в автоматичній кабінці на вокзалі)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Документ з додатком 15 буде наданий вам адміністрацією Жомблу. Цей документ відкриває двері до права проживання в Бельгії. З цим документом перейдіть до С.Р.А.С. ● Після цього треба чекати від 8 до 10 тижнів для отримання «Картки А», що надає вам право на проживання на території Бельгії. 	<p>законодательства на каждого члена семьи (можно сделать в автоматической кабине на вокзале)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Документ с Приложением 15 будет предоставлен вам Администрацией Жомблу. ● После этого нужно подождать от 8 до 10 недель, чтобы получить «Карту А», которая дает вам право на проживание в Бельгии.
Version française	Українська версія	Русская версия
<p><u>3 : Inscription au C.P.A.S.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentez-vous au C.P.A.S. de Gembloux. Service social Rue Chapelle Marion, 1 - 5030 Gembloux 081/627.200 - service.social@cpas-gembloux.be Sur rendez-vous ou les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30 ● Présentez-vous muni : <ul style="list-style-type: none"> ○ de votre document de Protection temporaire 	<p><u>3: Реєстрація в С.Р.А.С.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Перейдіть до С.Р.А.С. в Жомблу. Соціальні послуги Rue Шапель Маріон, 1 - 5030 Gembloux 081/627.200 - service.social@cpas-gembloux.be Записавшись за здалигть за номером або без запису в понеділок, середу та п'ятницю з 9:00 до 11:30 ранку ● Візьміть з собою: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ про тимчасовий захист ○ Додаток 15 	<p><u>3: Зарегистрируйтесь в С.Р.А.С.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Перейдите в С.Р.А.С. Жомблу. Социальные услуги Улица Шапель Марион, 1 - 5030 Жомблу 081/627.200 - service.social@cpas-gembloux.be Зарегистрируйтесь по указанному номеру или прейдите без записи в понедельник, среду и пятницу с 9 до 11:30 ● Возьмите с собой: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ о временной защите ○ Приложение 15

<ul style="list-style-type: none"> ○ du document Annexe 15 ○ de l'ensemble des papiers dont vous disposez (carte d'identité, permis de conduire, passeport, acte de mariage, composition de famille,...) ● Introduisez votre demande d'aide sociale auprès du C.P.A.S. La décision du C.P.A.S. sera prise dans un délai maximum de 30 jours. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Всі інші документи, які у вас є (документ про перетин кордону, паспорт, водійські права, загран паспорт, свідоцтво про шлюб, свідоцтво про склад сім'ї,...). ● Подайте заяву на отримання соціальної допомоги до С.Р.А.С. Рішення С.Р.А.С. буде прийнято максимум протягом 30 днів. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Все остальные документы, которые у вас есть (паспорт, водительские права, свидетельство о браке, свидетельство о составе семьи,...). ● Обратиться за социальной помощью в С.Р.А.С. Решение С.Р.А.С. будет принято в течение максимум 30 дней.
Version française	Українська версія	Русская версия
<p><u>4 : Ouverture d'un compte bancaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentez-vous dans une agence bancaire ou effectuez vos démarches en ligne. ● Votre document de Protection temporaire, votre document Annexe 15 et votre passeport vous seront utiles pour ces démarches. Remarque : Les banques sont tenues d'ouvrir des comptes pour ces documents même s'ils sont contre. (Les photos sont payantes.) ● Communiquez sans délai votre numéro de compte au C.P.A.S. afin d'obtenir le paiement de votre aide sociale. 	<p><u>4: Відкриття банківського рахунку</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Перейдіть до відділення банку (без або за попереднім записом через інтернет платформу). ● Візьміть з собою: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ про тимчасовий захист ○ додаток 15 ○ паспорт Примітка: Банки зобов'язані відкривати рахунки за цими документами навіть якщо вони і проти. (Фотографії платні.) ● Після відкриття рахунку, негайно надайте номер свого рахунку в С.Р.А.С. для отримання виплати вашої соціальної допомоги. 	<p><u>4: Открытие банковского счета</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Зайдите в отделение банка (без или по предварительной записи через интернет-платформу). ● Возьмите с собой: <ul style="list-style-type: none"> ○ документ о временной защите ○ приложение 15 ○ паспорт Примечание: Банки обязаны открывать счета по этим документам, даже если они против этого. ● После открытия счета, сообщите номер своего счета в С.Р.А.С., чтобы получить выплату социальной помощи.

Version française	Українська версія	Русская версия
<p><u>5 : Contrôle de domicile par la Police</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les 15 jours qui suivent votre inscription auprès de l'Administration communale, l'agent de quartier viendra contrôler votre présence effective au sein de votre lieu d'hébergement. • Une fois le contrôle de la Police effectué et son rapport envoyé à l'Administration communale, celle-ci vous convoquera pour effectuer la demande de papier (Titre de séjour « Carte A » et carte d'identité). 	<p><u>5: Домашній контроль з боку поліції</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Протягом 15 днів з моменту вашої реєстрації в муніципальній адміністрації районний агент поліції перевірить вашу фактичну наявність на вашому місці проживання. • Після того, як поліцейська перевірка буде проведена і її звіт відправлений в муніципальну адміністрацію. Вас запросять прийти до муніципальної адміністрації щоб подати заяву на отримання паперів (посвідка на проживання «Картка А» та посвідчення особи). 	<p><u>5: Контроль со стороны полиции</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • В течение 15 дней с даты вашей регистрации в муниципальной администрации участковый полицейский проверит ваше фактическое присутствие по месту жительства. • После того, как полицейская проверка будет проведена и ее отчет будет отправлен в муниципальную администрацию, вас пригласят прийти в муниципальную администрацию для подачи заявления на получение бумаг (вида на жительство «Карта А» и удостоверения личности).
Version française	Українська версія	Русская версия
<p><u>6 : Inscription communale et « Carte A »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous avez reçu votre convocation à l'Administration communale, présentez-vous muni : <ul style="list-style-type: none"> ○ de votre convocation ○ du document de Protection temporaire ○ du document Annexe 15 	<p><u>6: Комунальна реєстрація та «Картка А»</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Отримавши запрошення до Комунального управління, візьміть з собою: <ul style="list-style-type: none"> ○ Запрошення ○ Документ про тимчасовий захист ○ Додаток 15 	<p><u>6: Коммунальная регистрация и "Карта А"</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • После получения приглашения в коммунальную администрацию возьмите с собой: <ul style="list-style-type: none"> ○ Приглашение ○ Документ о временной защите ○ Приложение 15

<ul style="list-style-type: none"> • A ce moment commence un délai de 2 à 4 semaines pour l'obtention de vos papiers. • Une fois vos papiers disponibles, vos codes personnels vous seront adressés par voie postale à votre lieu d'hébergement. • Présentez-vous une dernière fois à l'Administration communale pour prendre possession de vos papiers. Un montant de 22,20 € par adulte et de 17,20 € pour les 12-18 ans est à prévoir. La carte est gratuite pour les moins de 12 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Після цього треба враховувати від 2 до 4 тижнів для отримання ваших документів. • Після того, як ваші документи будуть доступні у муніципальної адміністрації, ваші особисті коди будуть відправлені вам поштою до місця вашого проживання. • Вам потрібно буде повернутись в останній раз в комунальну адміністрацію, щоб отримати ваші документи. Для оформлення картки А треба передбачати € 22,20 для дорослого і € 17,20 для 12-18-річних. Картка безкоштовна для дітей до 12 років. 	<ul style="list-style-type: none"> • После этого нужно рассчитывать на 2-4 недели для получения ваших документов. • Как только ваши документы будут доступны в муниципальной администрации, ваши личные коды будут отправлены вам по почте по месту жительства. • Вам нужно будет вернуться в коммунальную администрацию в последний раз, чтобы получить свои документы. Для оформления карты А необходимо подготовить € 22,20 для взрослого и € 17,20 для 12-18-летних. Оформление карты А бесплатно для детей до 12 лет.
--	---	---

Différents partenaires locaux peuvent aider les réfugiés.

Pour bénéficier d'un revenu ou d'une aide supplémentaire

• Le CPAS: Service social général

- * frais médicaux, pharmaceutiques et psychologiques,
- * frais scolaires et numériques,
- * laits et langes,
- * garantie locative,
- * frais de transport,
- * aide administrative,
- *...



Pour gérer son argent

• Le CPAS :

*Service social général

Gestion et guidance budgétaire

* Service de médiation de dettes (SPW/101)

Médiation amiable/ judiciaire, gestion et guidance budgétaire

• MEDENAM: Centre de référence de médiation de dettes



Pour se loger

• Le Service logement du CPAS

• Le Service logement de la Ville

• L'Agence Immobilière Sociale

Gembloux-Fosses (AIS)

• La Cité des couteliers SCRL (logement social)



Pour les factures d'électricité, de chauffage, d'eau...

- Le CPAS: Guidance énergétique et demande d'intervention des Fonds IDEG, SWDE et MAZOUT



Pour un soutien psychologique

- Service de Santé Mentale (SSM)
- Psynam
- Consultations en partenariat avec le CPAS



Pour manger

• Resto du Cœur de Gembloux:

Repas (1,50€) deux fois par semaine et colis en été

• Le Fouillis: colis le mercredi matin et café le mercredi et vendredi matin

• La Maison Croix-Rouge Gembloux: bar à soupe en hiver (0,20€ le bol)

• Le CPAS: service social général

• L'ASBL Terre d'Avenir: potage le mercredi midi



Pour se vêtir

• La manne du cœur

• Le Fouillis

• La Vestiboutique de la Croix-Rouge

• Magasin OXFAM



Pour trouver un travail ou se former

• La Maison de l'emploi Le FOREM

• Le CPAS Service Insertion:

* Recherche et remise à l'emploi via l'article 60§7 ou article 61, et d'autres mesures d'impulsions FOREM,

* cours de permis de conduire théorique,

* Formations qualifiantes en partenariat avec l'ALE,

*...

• L'Agence Locale pour l'emploi (ALE)

• La CEDEG

* formation travaux de bureau et vente,

* orientation,

* ...

• La Régie des couteliers:

métiers du bâtiment et l'entretien des espaces verts.

• L'ASBL Groupe Alpha:

* cours d'alphabétisation,

* remise à niveau en français et langue étrangère.



Pour participer à des activités culturelles

• A l'Atrium 57

• Article 27

* Les tickets art 27 (1,25€) au CPAS ou dans différentes associations : Resto du Cœur, ASBL SEM, ...

* Les cartes 3 CCC (1,00€) pour les Centres Culturels d'Eghezée, de Perwez et de Gembloux (au CPAS de votre commune)



Pour rencontrer, échanger, se structurer, se bouger

• Le CPAS service insertion sociale (N° d'agrément 63205F66)

• Oh Qué Tal Kawa à l'atrium 57:

vous attend les mardis matins au Centre culturel "Artium 57"

• L'Age d'Or: Le Conseil consultatif communal des aînés

• Terre d'avenir ASBL

• La Caravane: Lors de son passage près de chez vous



Pour une aide à domicile

• Le CPAS: pour les repas, les aides ménagères et le service transport social

• La Maison Croix-Rouge: pour les visites à domicile (Hestia) et le service de prêt de matériel sanitaire (SPMS)

• CORSADE (N° d'agrément 28): coordination pour le maintien à domicile sur Gembloux



Pour nos enfants

• L'ONE et les services de garde d'enfants agréés

• Le service petite enfance de la Ville de Gembloux:

orientation, activités diverses

• AIDUCTION ASBL: soutien à la parentalité

• IMAGIN'AMO: soutien aux jeunes (jusque 22 ans) et à leur famille

• Le Kidstock: stock de première nécessité (langes, lait, tétines, matériel puériculture, etc.) pour les 0-3 ans. (Croix-Rouge)



L'AIDE SOCIALE

POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU STATUT DE PROTECTION TEMPORAIRE



L'AIDE SOCIALE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU STATUT DE PROTECTION TEMPORAIRE

Comment contacter un CPAS en Belgique?

Combien de temps dure la procédure ?

Quels types d'aide ?

Vous êtes Ukrainien et vous viviez en Belgique
avant le conflit?

Informations supplémentaires

En Belgique, il existe des centres publics d'action sociale, en abrégé CPAS. Ces centres aident gratuitement les personnes qui rencontrent des difficultés pour se nourrir, se loger, payer leurs factures, se chauffer, ... Ils veillent au bien-être de chaque citoyen. Une fois que vous avez reçu votre statut de protection temporaire, vous pouvez contacter un CPAS. Le CPAS est là pour vous aider, même si vous ne parlez pas le français, le néerlandais ou l'allemand.

Le CPAS n'a pas d'équivalent en Ukraine.
Voici comment ils sont appelés en Belgique :

- En français : CPAS
- En néerlandais : OCMW
- En allemand : ÖSHZ



1 Comment faire ? Contactez un CPAS en Belgique

Toute personne résidant légalement en Belgique peut demander l'aide du CPAS. C'est votre cas si vous avez obtenu le statut de protection temporaire. Il y a un CPAS dans chaque commune belge, il y en a donc forcément un proche de chez vous. Le CPAS compétent est celui de la commune où le bénéficiaire de la protection temporaire est inscrit au registre des étrangers. Si vous ne vous êtes pas rendu dans le bon CPAS, celui-ci transmettra votre demande à un autre CPAS. Vous serez informé, et on vous indiquera où aller. Cela ne signifie pas que le CPAS ne veut pas vous aider. [Voici la liste de tous les CPAS de Belgique](#).

2 Combien de temps dure la procédure ?

Le CPAS a 30 jours pour prendre une décision à partir de votre demande. Il doit vous donner une preuve que vous avez introduit votre demande. Ensuite, un assistant social, une personne spécifiquement formée pour aider les personnes en difficulté, fera une enquête sociale. Il vérifiera votre situation de séjour, vos revenus, la composition de votre ménage, ... Ces questions sont normales et visent à vous aider le mieux possible. Vous pouvez également poser des questions à l'assistant social du CPAS. Vous pouvez lui parler de vos problèmes.

Sur base de l'enquête sociale, le CPAS décidera au plus tard dans les 30 jours de la demande si vous pouvez bénéficier d'une aide, et de quels types d'aide en fonction de votre situation. L'information vous sera envoyée par courrier, à votre domicile ou là où vous êtes hébergés.

3 Quels types d'aide ?

Aide médicale

Dans l'attente de l'obtention du statut de protection temporaire, vous pouvez avoir l'aide médicale urgente du CPAS. Vous ne devrez pas avancer l'argent pour vos soins de santé urgents.

Une fois que vous aurez ce statut, vous pouvez être affilié à une mutuelle de votre choix. En Belgique, le principal rôle d'une mutuelle est d'assurer un remboursement partiel des frais médicaux et de santé. Le CPAS vous abonnera à une mutuelle. Les frais, qu'on appelle « cotisations », peuvent être pris en charge par le CPAS.

Aide au logement

Dans un premier temps, vous serez peut-être hébergé par votre famille, vos amis ou vos connaissances dans notre pays. Si ce n'est pas le cas, Fedasil, une instance belge qui est responsable de l'accueil des demandeurs d'asile, vous orientera dans un logement proposé par les communes du pays.

Le CPAS pourra vous aider pour l'achat de meubles (lit, table, frigo, etc.) grâce à ce qu'on appelle la prime d'installation. Il s'agit d'une aide financière pour votre logement personnel définitif, pas pour un logement temporaire chez des amis par exemple.

Aide financière

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière. Il s'agit d'une somme d'argent, qui peut aller de 729,20€ à 1.478,22€ par mois (montants au 01/03/2022). Le montant dépendra de votre situation : personne seule, famille avec enfants,... Ces montants peuvent sembler élevés, mais le coût de la vie est plus cher en Belgique qu'en Ukraine.

Aide psychosociale

Vous avez connu des situations difficiles et traumatisantes. Le CPAS peut prendre en charge le coût d'un professionnel qui traite les traumatismes, les problèmes d'anxiété ou les troubles psychiatriques.

Autres types d'aide

- Besoins de première nécessité (achat de vêtements, de lunettes...)
- Aide alimentaire
- Aide pour les familles en difficulté
- Aide en matière d'énergie (facture d'électricité, gaz ou mazout)

4 Vous êtes Ukrainien et vous viviez en Belgique avant le conflit?

Vous êtes aujourd'hui dans l'impossibilité de retourner en Ukraine. Votre titre de séjour ou votre visa peut être prolongé, tant que vous n'avez pas la possibilité de rentrer en Ukraine en raison du conflit. Rendez-vous auprès de l'administration communale du lieu de résidence.

5 Informations supplémentaires

Les autorités et services publics collaborent pour regrouper les informations sur un site unique : www.info-ukraine.be. Le contenu est disponible en français, néerlandais, allemand, anglais, ukrainien et russe. Vous y trouverez des informations sur vos droits, les démarches à effectuer, l'organisation de l'accueil, etc. Vous pouvez également appeler le 02/488 88 88, tous les jours de 9 à 17 heures.



Соціальна допомога особам

які отримали статус тимчасового захисту



Соціальна допомога особам які отримали статус тимчасового захисту

Зверніться до центру CPAS,
що діє на території Бельгії

Скільки триває процедура ?

Які є види допомоги ?

Ви – українець і до конфлікту ви проживали
на території Бельгії

Додаткові відомості

В Бельгії діють громадські центри соціальної підтримки, скорочено CPAS. Ці центри надають безкоштовну допомогу людям, яким важко знайти харчі, житло, оплачувати рахунки, зігріватися тощо. Вони забезпечують добробут кожного громадянина. Отримавши статус тимчасового захисту, ви зможете звернутися до центру CPAS. Центр CPAS готовий допомогти вам, навіть якщо ви не володієте французькою, нідерландською чи німецькою мовами. Аналогу центра CPAS в Україні не має. У Бельгії їх називають так :

- Французькою : CPAS
- Нідерландською : OCMW
- Німецькою : ÖSHZ



1 Що робити ? Зверніться до центру CPAS, що діє на території Бельгії

Будь-яка особа, яка легально проживає на території Бельгії, може звернутися по допомогу до центру CPAS. Якщо ви отримали статус тимчасового захисту, то ви теж підпадаєте під цю категорію. У кожному бельгійському муніципалітеті є свій центр CPAS, тож знайти такий центр ви зможете поблизу.

Компетентним CPAS є муніципалітет, де особа, яка отримує тимчасовий захист, зареєстрована в реєстрі і ноземців. Якщо ви звернулися до неналежного центру CPAS, він перешле ваш запит до ішого центру CPAS. Вам про це повідомлять, а також скажуть, куди саме звертатися. Це не означає, що такий центр CPAS не бажає вам допомогти. [Сть перелік усіх центрів CPAS Бельгії](#)

2 Скільки триває процедура ?

Центр CPAS має 30 днів на те, аби прийняти за вашою заявою рішення. Він повинен надати вам доказ того, що ви подали свою заяву. Далі соціальний працівник, особа зі спеціальною підготовкою з питань надання допомоги людям, які опинилися в скрутному становищі, проведе соціальне розслідування. Він перевірить ваше життєве становище, ваші доходи, склад вашого домогосподарства тощо. Ці питання є типовими й передбачені для того, аби забезпечити вам якнайкращу допомогу. Також ви можете ставити соціальному працівнику центру CPAS і власні запитання. Ви можете обговорити з ним свої проблеми. За результатами соціального розслідування центр CPAS не пізніше ніж через 30 днів з моменту подання заяви винесе рішення про те, чи можете ви отримати допомогу, та які це мають бути види допомоги з огляду на ваше становище. Відповідна інформація буде надіслана вам кур'єром, за адресою вашого проживання або місця, в якому ви перебуваєте.

3 Які є види допомоги ?

Медична допомога

Очікуючи отримання статусу тимчасового захисту, ви можете отримувати від центру CPAS невідкладну медичну допомогу. Послуги невідкладної медичної допомоги оплачувати вам не потрібно. Отримавши цей статус, ви можете стати учасником фонду взаємного страхування на ваш вибір. У Бельгії головною функцією фонду взаємного страхування є забезпечення часткового відшкодування витрат на медичну допомогу та витрат на оздоровлення. Центр CPAS оформить вам підписку на участь у фонді взаємного страхування. Витрати, які називаються « внесками », можуть покриватися центром CPAS.

Допомога з забезпеченням житла

На початках в нашій країні вас можуть прийняти рідні, друзі чи знайомі. Якщо у вас таких немає, Fedasil, Федеральне агентство Бельгії, що відповідає за прийом шукачів притулку, спрямує вас до житла, запропонованого муніципалітетами країни. Центр CPAS може допомогти вам з придбанням меблів (ліжка, столу, холодильника тощо) скориставшись коштами, що називається підйомними на облаштування. Це фінансова допомога для вашого постійного особистого проживання, а не для тимчасового проживання, наприклад, у друзів.

Фінансова допомога

Ви можете мати право на отримання фінансової допомоги. Вона представляє собою певну грошову суму, яка може становити від 729,20 євро до 1478,22 євро на місяць (суми станом на 01.03.2022р.). Розмір її залежатиме від вашого становища : самотня особа, родина з дітьми,... Такі суми можуть здатися великими, але вартість життя в Бельгії вища, ніж в Україні.

Психологічна допомога

Ви пережили важкі й травматичні ситуації. Центр CPAS може покрити витрати на послуги фахівця, який допомагає впоратися з наслідками пережитих трав, тривожними станами або психічними розладами.

Інші види допомоги

- Потреби першої необхідності (придбання одягу, окулярів тощо)
- Допомога на харчування
- Допомога родинам, які опинилися в скрутному становищі
- Допомога на користування енергоносіями (рахунки за спожиту електроенергію, газ або мазут)

4

Ви – українець і до конфлікту ви проживали на території Бельгії

Тепер ви не в змозі повернутися до України. Якщо ви не в змозі повернутися до України через конфлікт, дію вашої посвідки на проживання або вашої візи може бути продовжено. Зверніться до муніципальної адміністрації за місцем проживання.

5

Додаткові відомості

Органи влади та державні служби спільними зусиллями здійснюють збір та систематизацію інформації на єдиному вебсайті : www.info-ukraine.be. Його контент доступний французькою, нідерландською, німецькою, англійською, українською та російською мовами. На ньому ви знайдете інформацію про свої права, кроки, які потрібно зробити, організацію прийому тощо. Також щодня з 9:00 до 17:00 ви можете зателефонувати за номером: 02/488 88 88.



Livret de communication français-ukrainien

Лівре де комунікасьйон франсе - юкреньєн



Французько-український комунікаційний буклет

Frantsuz'ko-ukrayins'kyu komunikatsiynny buklet


Réalisé par Laura Hannagan (orthophoniste), Julien Amiot, Jean Philippe Chambert,
Corrections et traductions par Irina B. Pavlikovska et Lena Molin-Ilichova.
Idée originale de Weronika Firlejczyk.
Avec l'aide et le soutien de nombreux internautes que nous remercions
chaleureusement.











Vous pouvez distribuer, copier et modifier ce document (menu "Fichier" dans
Google Slide) en respectant la licence CC (BY-NC-SA) :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/>

Une application web similaire à ce document existe, vous pouvez flasher le QR-code
ci-contre ou vous rendre sur <https://uk-fr.glideapp.io/>



FORMULES DE POLITESSE Ввічливі формули

Формюль де политесс
vichlyvi formuly 

<p>Comment ça va ? Коман са ва?</p>  <p>як справи ? yak spravy?</p>	<p>Je vais bien Жьо ве б'ян</p>  <p>зі мною все гаразд zi mnoyu vse garazd</p>	<p>Je ne vais pas bien Жьо ньо ве па б'ян</p>  <p>Мені недобре meni nedobre</p>
<p>Comment tu t'appelles? Коман тю тапэль</p>  <p>Як тебе звати? Yak tébé zvati?</p>	<p>S'il vous plaît Сіль ву пле</p>  <p>будь ласка bud' laska</p>	<p>Merci Мерси</p>  <p>Дякую dyakuuyu</p>
<p>Bonjour ! Бонжур</p>  <p>Здрастуйте ! Zdrastouyte!</p>	<p>Au revoir ! О ревуар</p>  <p>до побачення ! do pobachennya !</p>	<p>Bon appétit ! Бон апети</p>  <p>Смачного ! Smatchnogo</p>
<p>Bonne journée ! Бонн журни</p>  <p>гарного дня ! Garnogo dnya !</p>	<p>Bonne soirée ! Бонн суари</p>  <p>Приємного вечора priyemnogo vetchora</p>	<p>Bonne nuit ! Бонн нюї</p>  <p>Надобраніч ! nadobranich !</p>

COMMUNICATION QUOTIDIENNE
Щоденне спілкування

Комунікасьон котід'єн
shchodenne spilkuvannya



Comprendre
Компрандр

зрозуміти
zrozumity

Je ne comprends pas
Жьо ньо компран па

я не розумію
ya ne rozumiyu

Je suis désolé
Жьо сюї дезоле

Мені шкода
Meni chkada

D'accord
Дакор

Згода/ згоден
Zgoda/ zgoden

Pas d'accord
Па дакор

не згоден
Ne zgoden

Je ne sais pas
Жьо но се па

я не знаю
ya ne znayu

Oui
Уї

Так
tak

Non
Но

ні
ni

Aide
Ед

допомога
Dopomoga

Matin
Матан

ранок
ranok

Midi
Міді

полудень
Polouden'

Après-midi
Апре-міді

Після обіда
Pislia obida

COMMUNICATION QUOTIDIENNE
Щоденне спілкування

Комунікасьон котід'єн
shchodenne spilkuvannya



Hier
Єр

вчора
Vtchora

Aujourd'hui
Ожурдюї

сьогодні
S'ogodni

Demain
Доман

завтра
zavtra

Plus grand
Плю гран

більший
bil'shyu

Plus petit
Плю пьоті

менший
menshyu

Homme
Ом

чоловік
chолоvik

Maman
мама

мама
mata

Papa
папа

тато
tato

Femme
Фам

жінка
zhinka

Bébé
Бебе

немовля
nemovlya

Garçon
Гарсон

хлопець
Khlopets'

Fille
Фій

дівчина
divtchyna

COMMUNICATION QUOTIDIENNE
Щоденне спілкування

Комунікасьон котід'єн
shchodenne spilkuvannya



Grands-parents
Гран-паран

бабуся і дідусь
babusya i didus'

Famille
Фамій

сім'я
sim'ya

Ami
амі

друг
druh

Animal
Анімаль

Тварина
tvaryna

Maison
Мезон

Будинок
Boudynok

Chambre
Шамбр

Кімната
Kimnata

Banque
Банк

банк
bank

Supermarché
Сюпермарше

Супермаркет
Supermarket

Boulangerie
Буланжері

Хлібопекарня
Khibopekarnya

Salle de bain
Саль дє бєн

ванна кімната
Vanna kimnata

Travail
Травай

робота
robota

École
Іколь

школа
Chkola

VERBES
Верб

дієслова
diyeylova



Ne pas (négation)
но па

не
Ne

Donner
дони

давати
Davaty

Prendre
грандр

брати
Braty

Mettre
метр

класти
klasty

Aller
але

іти
ity

Chercher
шерши

шукати
Choukaty

Pouvoir
пувуар

МОГТИ
Mohty

Penser
панси

думати
Doumaty

Manger
манжи

їсти
Yisty

Dormir
дормір

спати
Spaty


Vouloir
Вулуар



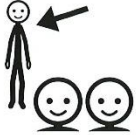
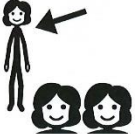
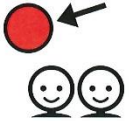


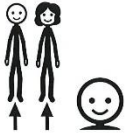
хотіти
khotity

Aimer
Еми


подобатись
podobatys'

PRONOMS
Проном

Займенник
Зауменник 

<p>Je жьо</p>  <p>Я Ya</p>	<p>Tu тю</p>  <p>ТИ Ty</p>	<p>Il іль</p>  <p>він Vin</p>
<p>Elle ель</p>  <p>вона Vona</p>	<p>Neutre нотр</p>  <p>воно Vono</p>	<p>Nous ну</p>  <p>МИ My</p>
<p>Vous ву</p>  <p>ВИ Vy</p>	<p>Ils/elles іль /ель</p>  <p>ВОНИ Vony</p>	

ENVIES ET BESOINS
бажання та потреби

Анві е безуен
bazhannya ta potreby 

<p>Besoin d'un câlin Безуан дан калян</p>  <p>Потрібні обійми potribni obiymy</p>	<p>Cuisiner Кюізїни</p>  <p>Готувати hotuvaty</p>	<p>Télévision Телевізїйон</p>  <p>телебачення telebachennya</p>
<p>Ecouter de la musique Икути до ля мюзїк</p>  <p>Слухати музику slukhaty muzyku</p>	<p>Livre Лївр</p>  <p>Книга Knyha</p>	<p>Jouer aux jeux vidéo Жуї о жьо відео</p>  <p>Грати в відео-ігри Hráty ou video-ihry</p>
<p>Jouets Жует</p>  <p>Іграшки ihrashky</p>	<p>Bicyclette Бїсіклет</p>  <p>велосипед velosyped</p>	<p>Dessiner Десїни</p>  <p>Малювати Malivaty</p>
<p>Machine à laver Машїн а лави</p>  <p>пральна машина pral'na mashyna</p>	<p>Cartable Картабль</p>  <p>ранець ranets'</p>	

ENVIES ET BESOINS
бажання та потреби

Анві е безуен
bazhannya ta potreby



Aller aux toilettes
Але о туалет



Сходити в туалет
Skhodit' v tualet

Se brosser les dents
Со броси ле дан



чистити зуби
Tchystyty zouby

Besoin d'aide
Безуэн д'эд



Потрібна допомога
Potribna dopomoga

Avoir faim
Авуар фа



Бути голодним
Buty holodnym

Avoir soif
Авуар суаф



Відчувати спрагу
Vydchouvaty spragou

Être fatigué
Етр фатігі



Бути втомленим
Buty vtomlenym

Se doucher
Со души



Прийняти душ
Prynyaty doush

Téléphoner
Телефони



Телефонувати
Telefonuvaty

Transports
Транспор



Транспорт
Transport

Se balader
Со баляди



Гуляти
Houlyaty

Nature
Натюр



природа
pryroda

Internet
Інтернет



Інтернет
Internet

SANTÉ
здоров'я

Санте
zdorov'ya



Pharmacie
Фармасі



аптека
apтека

Avoir froid
Авуар фруа



мерзнути
merznouty

Avoir Chaud
Авуар шо



жарко
zharko

Besoin d'un médecin
Безуан дан медсан



Потрібен лікар
potriben likar

Mal au ventre
Маль о вантр



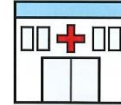
біль у животі
bil' u zhyvoti

Mal aux dents
Маль о дан



Зубний біль
zubnyy bil'

Hôpital
Опіталь



лікарні
likarni

Mal à la tête
Маль а ля тет



головний біль
holovnyy bil'

Mal à la gorge
Маль а ля горж



Біль у горлі
bil' u horli

Envie de vomir
Анві до вомір



Хочеться блювати
khochet'sya blyuvaty

Malade
Маляд



Хворий
Khvoryy

Fièvre
Ф'євр



Лихоманка
Lykhomanka

SANTÉ
здоров'я

Санте
zdorov'ya



Brosse

Брос



Пензлик

Penzlyk

Dentifrice / brosse à dents
Дантифіріс/Сьо бросе ле дан



Зубна паста / Зубна
щітка
Zubna pasta / Zoubna tschitka

Savon

Савон



Мило

Mylo

Papier toilette

Пап'є туалет



Туалетний папір

Tualetnyy papir

Serviettes hygiéniques

Серв'єт іжієнік



прокладка

prokladka

Médicaments

Медікаман

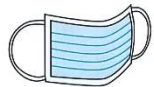


Ліки

liky

Masque

Маск



маска

maska

Gel hydroalcoolique

Жель гидроальколик



Антисептик

Antiseptique

Trousse de toilette

Трус до туалет



Туалетна сумка

Tualetna sumka

Serviette de bain

Серв'єт до бан



Рушник

Rushnyk

Couche de bébé

Куш до бебе



Туалетний папір

peylyushka

LES ÉMOTIONS
емоції

Лез емосьон
emotsiyi



Gentil

Жанти



милий, добрий

milyi, dobry

Méchant

Мешан



Грубий, поганий

Grouby, pogany

Joyeux

Жуає



Радісний

Radisnyy

Tranquille

Транкіль



Спокійний

Spokiyuny

Gêné / Mal à l'aise

Жэне/ маль а лез



мені незручно

Meny nezrutchno

Triste

Трист



Сумний

Sumniy

Pessimiste

Пессимист



песиміст

pesymist

Optimiste

Оптимист



ОПТИМІСТИЧНИЙ

optimistichny

Surpris

Сюрпри



здивований

zdyvovanyy

Amusé

Амюзи



кумедний

kumedniy

Inquiet

Инкье



схвильований

skhviliovaniy

Découragé

Дэкуражэ



збентежений

zbentejeny

LES ÉMOTIONS
емоції

Лез емосьон
emotsiyi



Nostalgique
Ностальжик

Ностальгічний
Nostal'hichny

En colère
Ан колер

Сердитий
Serdytyy

Fatigué
Фатиге

втомлений
Vtomleny

Amoureux
Амуро

закоханий
zakokhany

Fou
Фу

Божевільний
Bozhevil'nyy

Effrayé
Эфрейе

Наляканий
Nalyakany

Perdu
Пердю

розгублений
rozgubleniy

Fier
Фьер

Гордий
Gordyy

ALIMENTATION
Їжа

Алімантас'он
yizha



Eau
о

Вода
Voda

Thé
Тэ

Чай
Chay

Lait
Ле

Молоко
Moloko

Café
Кафе

кава
kava

Chocolat
Шоколя

Шоколад
Shokoladnyy

Jus de fruits
Жю дэ фрюи

Сік
Sik

Soupe
Суп

Суп
Soupe

Purée
Пюре

пюре
puree

Bière
Бьер

пиво
ruvo

Soda
Сода

Сода
Soda


Alcool
Альколь

Алкоголь
Alkohol'

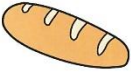
Grenadine
Гренадин

Гранатовий сироп
Grenadin

ALIMENTATION
Їжа

Алімантас'он
yizha 

Pain *Пэн*




Хліб *Khlib*

Pomme de terre *Пом дэ терр*




Картопля *Kartoplya*

Salade *Салад*




Салат *Salat*

Fromage *Фромаж*




сир *Syr*

Légumes *Легюм*



Овочі *Ovochi*

Fruits *Фрюи*



Фрукти *Frukty*

Yaourt *Яурт*



йогурт *yohurt*

Apéritif *Аперитиф*




Аперитив *Aperytiv*

Petit déjeuner *Пєти Дажєнэ*



Сніданок *Snidanok*

Déjeuner *Дажєнэ*



Обід *Obid*

Goûter *Гутэ*




Полуденок *Poloudionok*

Dîner *Динэ*




Вечеря *Vetcherya*

ALIMENTATION
Їжа

Алімантас'он
yizha 

Poisson *Пуассон*




риба *ryba*

Viande *Вьянд*



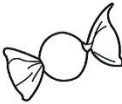
М'ясо *M'yaso*

Biscuit *Бискюи*




Печиво *Petchivo*

Bonbon *Бонбон*




цукерки *tsukerky*

Charcuterie *Шаркютрі*




ковбасні вироби *kovbasny vyrobi*

Chaud *Шо*



гарячий *haryachyy*

Oeufs *Оф*



яйця *Yáytsya*

Riz *Рі*





рис *rys*

Froid *Фруа*

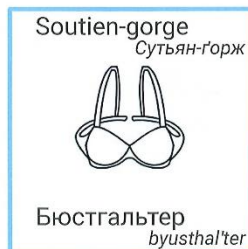
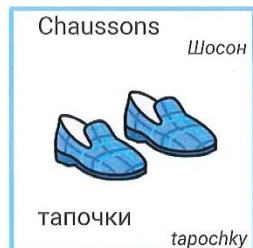
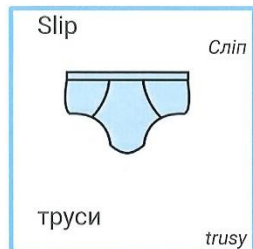
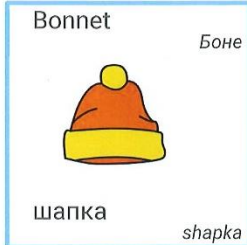


холодний *kholodnyy*



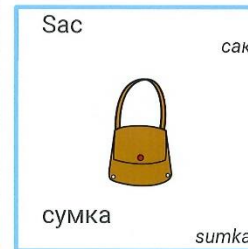
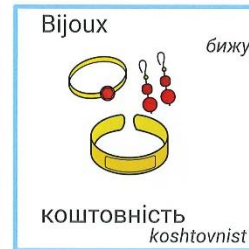
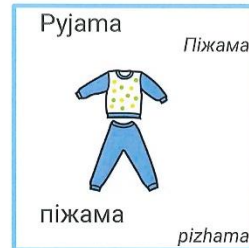
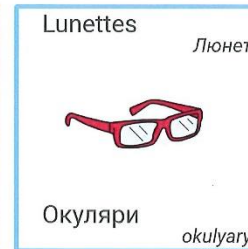
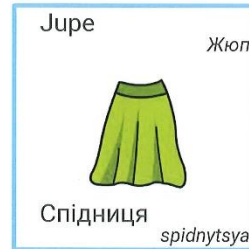
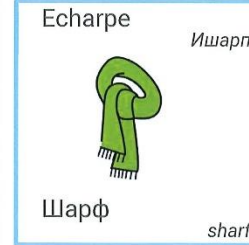
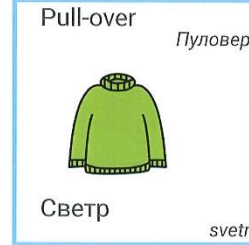
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES
Одяг та аксесуари

Ветъман е аксесуар
одяг та аксесуари



VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES
Одяг та аксесуари

Ветъман е аксесуар
одяг та аксесуари





L'Atrium57, le Service Entraide Migrants et l'ensemble des partenaires de la cafétéria citoyenne « Oh Qué Tal Kawa » se mobilisent pour proposer, dès le 19 avril, deux **espaces de rencontre dédiés aux familles réfugiées ukrainiennes** installées à Gembloux



Le **mardi matin de 9h à 12h** dans l'espace lounge au 1^{er} étage de l'Atrium57. Un petit déjeuner sera offert dans la même optique que la cafétéria « Oh Qué Tal Kawa » organisée au même moment à l'Atrium Café.

Et le **mercredi après-midi de 13h30 à 16h30** dans l'Atrium Café. Une collation sera offerte et, en fonction de la programmation, la participation à une séance cinéma ou autre activité culturelle sera possible certaines semaines.

Il s'agira d'un espace entre ukrainiens avec accès WIFI, ils pourront y retrouver d'autres familles réfugiées et converser en toute intimité. Des travailleurs sociaux y passeront pour être disponibles si besoin. Valérie, l'assistante sociale du Service Entraide Migrants notamment y sera présente très régulièrement. Dans la mesure du possible, un interprète bénévole ukrainien-français sera présent pour faciliter les échanges.

Consciente de la difficulté de rejoindre Gembloux depuis les villages, la Croix-Rouge va mobiliser un chauffeur bénévole pour effectuer gratuitement des trajets pour rejoindre ces espaces de rencontre. La réservation d'un transport devra être effectuée par téléphone au plus tard la veille à 12h via le numéro 081/61.49.64.

Центр культури Атріум, центр допомоги біженцям і всі партнери громадянського кафе «О ке тал кава» пропонують 2 зустрічі для родин біженців з України, які мешкають в Жемблу:

- **Вівторок зранку з 9 до 12 години** на 1шому поверсі центру Атріум, в lounge . Безкоштовний сніданок для всіх.
- **В середу після обіду з 13:30 до 16:30** в Кафе центру Атріум. Перекус безкоштовний. Залежно від програми центру культури, можливо буде відвідати кінотеатр або театр.

Місто Жамблу надає можливість українцям зустрітися і провести час разом, покористуватися інтернетом безкоштовним. Соціальні робітники приєднуються до вас якщо потрібно. Наприклад, Валерія з Центру допомоги біженцям буде приходити часто. Також приєднуються укр-бельгійські перекладачі щоб допомогти перекладати.

Ми розуміємо що не завжди легко доїхати до Жемблу з різних містечок. Для цього, Червоний Хрест Жемблу знайде водіїв щоб привезти вас з містечок на зустрічі в Жемблу і назад додому. Щоб зарезервувати транспорт машиною потрібно зарезервувати день до зустрічі до 12 години на телефон на номер 081/614964.

Адрес Центру Атріум : rue du moulin 55, Gembloux